

Intra CL

Public

Agents de la Cad de la
Charente
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

1950.00

Modalités d'animation

Formateur

ROUSSEAU François

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

1950.00

2019-CTG Formation pour la mise en oeuvre de la CTG en transversalité - CAF 16

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

EGOC – Intervenant : François ROUSSEAU

Contexte de l'intervention

La CAF de Charente est investie de longue date dans la mise en œuvre de la CTG, comme outil au service d'une politique d'action sociale famille de territoire, contribuant au positionnement de l'institution comme un acteur fort du développement des territoires.

Dans la suite d'un investissement conséquent de la CAF de Charente en termes de formation des conseillers techniques, administrateurs et agents de direction, de nombreuses CTG sont d'ores et déjà élaborées. Elles se traduisent par des schémas de développement explicites en prise avec les enjeux à l'œuvre sur les territoires au regard des attendus de la politique de la branche Famille, et qui s'articulent autour d'actions « structurantes ». Ces CTG contribuent à la mise en cohérence des différentes interventions de l'institution.

Au moment d'un basculement sur les phases de mise en œuvre des CTG, il est indispensable que l'ensemble des professionnels de la CAF directement concernés par les CTG puissent s'impliquer dans la démarche.

Objectifs

Dans ce cadre, la CAF de Charente Maritime souhaite mettre en place une formation d'un jour et demi, dont les objectifs sont de :

- Sensibiliser l'ensemble des professionnels concernés de la ligne du public et de l'action sociale (secrétaires, AFC, travailleurs sociaux...) à la démarche CTG
- Permettre à ceux qui interviennent sur les territoires d'identifier comment ils peuvent contribuer en complémentarité à leur mise en œuvre réussie.

Public

L'intervention du 21 janvier 2019 après-midi s'adressera aux travailleurs sociaux, aux responsables de la ligne du public, aux secrétaires, aux AFC et à 2 ou 3 conseillers techniques, soit environ 28 personnes.

L'intervention du 22 janvier 2019 s'adressera aux travailleurs sociaux et aux conseillers techniques.

Durée - Dates – Horaires - Lieux

Durée et dates : 21 janvier 2019 après-midi et 22 janvier 2019 journée

Lieu : Siège de la CAF de Charente

Horaire : 13h30-17h00 ; 9h00-17h00

contenu

Après-midi du 21 janvier 2019		
Horaires	Objet	Contenu détaillé
13h30-17h00	S'approprier la démarche CTG	Présentation participative de la démarche CTG et de son référentiel de mise en œuvre en Charente <i>Atelier collectif animé au travers de la technique dite de l'Etoile</i> Présentation de 2 schémas de développement « signés » Approfondissements : <ul style="list-style-type: none">• Les enjeux pour l'institution• La spécificité de la démarche• Les étapes de sa mise en œuvre• Le rôle du référent• Les points d'attention avant et après signature <i>Apports méthodologiques</i> Mise en perspective : les principes d'un travail en mode coopératif à la CAF de Charente pour la mise en œuvre réussie des CTG

journée du 22 janvier 2019		
Horaires	Objet	Contenu détaillé

9h00-13h00	Apporter sa plus-value métier a la mise en œuvre réussie des CTG	En s'appuyant sur les 2 CTG présentées la veille, les travailleurs sociaux seront amenés à identifier et à être force de propositions quant à la manière dont ils peuvent contribuer à la mise en œuvre réussie de la CTG <i>Travaux en ateliers à partir de 6 actions structurantes sur la base d'une trame type de questionnement</i> <i>Partage des acquis des ateliers par déambulation</i>
14h00-17h00	Contribuer en équipe à la mise en œuvre réussie des CTG au bénéfice des familles, des territoires et de l'institution	Description des modalités de coopération à instaurer dans le cadre des équipes CTG, d'une part, au sein de l'équipe des travailleurs sociaux, d'autre part, pour une mise en œuvre réussie des CTG : <ul style="list-style-type: none"> • La circulation de l'information • L'intervention coordonnée sur les territoires et auprès des familles • Le travail d'innovation continue <i>Animation « boule de neige »</i> Mise en perspective des acquis des travaux sous forme ludique (« jeu du grand axe ») Bilan de la formation

Démarche pédagogique proposée / Méthodologie

- Co-construction
- Jeux participatifs de maturation progressive
- Ateliers collectifs

intervenant

Présentation intervenant

François ROUSSEAU, directeur de FR Consultants, expert-facilitateur en innovation sociale et territoriale

Domaines d'intervention

- Prospective sociale, éducative, territoriale
- Diagnostic (enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, santé, insertion, ...attractivité sociale)
- Stratégie et ingénierie des projets institutionnels, territoriaux et associatifs (pilotage, évaluation, organisations de travail, management et coopération,...)
- Méthodologie de l'innovation sociale territoriale
- Formation et accompagnement méthodologique

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:



Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
